

Informations de base	
1995/0358(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Protection des intérêts financiers de la Communauté: inspections sur place Subject 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Acte final	
Règlement 1996/2185 JO L 292 15.11.1996, p. 0002	Résumé